



COURS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES AVEC L'ÉQUIPE DE KINÉCIBLE
et
ACTIVITÉS PHYSIQUES EN GYMNASE

Suite à l'annonce du gouvernement, le service des loisirs de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu suspend les activités de KinéCible ainsi que celles du gymnase de l'école, et ce, pour un temps indéterminé à compter du vendredi 16 octobre 2020.



Nous reprendrons les cours et les activités sportives dès que le ministère nous y autorisera. Pour ceux qui désirent avoir un remboursement des activités pour la programmation automne 2020, il est possible d'en faire la demande par courriel au lleger@saintrochderichelieu.com ou par téléphone au 450-785-2755, poste 33.

Merci de votre collaboration,

Luc Léger
Responsable des loisirs,
Événements culturels et communautaires